

Metz, le 10 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement du Programme National de Renouvellement Urbain de l'Eurométropole de Metz

Dans la continuité du Projet de Rénovation Urbaine 2005-2015 des quartiers de Metz-Borny et de Pré-Génie à Woippy, l'Eurométropole de Metz et ses partenaires ont poursuivi le travail engagé dans un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2015-2030. Ce vendredi 10 novembre marque la signature de l'avenant n°1 de la convention du NPNRU.*

Le NPNRU concerne 4 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) :

- Borny à Metz,
- Bellecroix à Metz
- La Patrotte Metz-Nord à Metz
- Saint Eloy Boileau Pré-Génie à Metz et Woippy.

En 2020, les élus ont souhaité revoir le projet engagé par la mandature précédente. La convention signée le 3 septembre 2021 a donc prévu que les évolutions portant sur les quartiers Bellecroix et La Patrotte Metz-Nord seraient précisées ultérieurement dans le cadre d'un avenant faisant suite à de nouvelles études urbaines. **Ce vendredi 10 novembre marque la signature de cet avenant n°1 à la convention NPNRU.**

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants des 2 quartiers, de nombreuses réunions publiques et des échanges avec les riverains et les acteurs de proximité ont été organisés. Les habitants ont notamment fait part de leur souhait de préserver les espaces verts et de réorienter complètement le programme initial du quartier La Patrotte Metz Nord.

**Les Communes de Metz et Woippy, les bailleurs sociaux : SEM Eurométropole Metz Habitat, VIVEST et 3F Grand Est, l'ANRU, l'Etat (Préfecture), Action Logement, la Foncière Logement, la Caisse des Dépôts, l'ANAH, l'ADOMA.*

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Le nouveau programme prévoit :

Pour Bellecroix :

- La démolition de 125 logements sociaux et leur reconstitution hors QPV, à hauteur de 80 %,
- 132 logements sociaux rénovés (dont rénovation énergétique) et résidentialisés,
- des espaces publics valorisés, une centralité affirmée et la trame viaire (les voies de circulation) largement recomposée, notamment pour reconnecter le quartier au centre-ville,
- la restructuration des écoles du quartier : rapatriement de l'école Clair Matin sur l'école Chatelet Prévert Monnet avec extension et rénovation de cette dernière,
- la démolition du centre commercial et la reconstitution de cellules commerciales en rez-de-chaussée d'un immeuble mixte,
- l'accession sociale à la propriété facilitée grâce à la construction d'environ 110 nouveaux logements privés

Dans le cadre du Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) de la SEM Eurométropole Metz Habitat (EMH), d'importants investissements seront portés sans financement ANRU. **Ainsi, plus de 700 logements seront réhabilités.**

Pour La Patrotte Metz-Nord :

- La démolition de 215 logements sociaux et leur reconstitution hors QPV à hauteur de 80 %,
- 90 logements sociaux rénovés (dont rénovation énergétique),
- 250 logements résidentialisés,
- la démolition du Centre Social AMIS,
- des espaces publics valorisés, une centralité affirmée et la trame viaire recomposée,
- l'accession sociale à la propriété facilitée grâce à la construction de nouveaux logements privés (autour de 120 logements).

Les investissements portés par la SEM EMH sans financement ANRU permettront **la réhabilitation de plus de 300 logements supplémentaires.**

Les quartiers de Borny et Saint Eloy Boileau Pré-Génie (SEBPG) sont, quant à eux, entrés en phase opérationnelle. Un avenant n°2 à convention NPNRU proposé à l'ANRU courant 2024 comportera :

- Le plan-guide de Borny modifié : des interventions sur le bâti scolaire, la diversification de l'habitat, l'aménagement de la Place Foselle et la stratégie commerciale.
- Des propositions d'aménagement des espaces publics et le projet des Halles SOLLAC sur le quartier Saint Eloy Boileau Pré-Génie.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



Coût de l'opération

L'ensemble de ce programme (tous quartiers et tous maîtres d'ouvrage ; sur l'ensemble des phases « protocole », « convention » et « avenant n°1 ») est valorisé à ce jour à environ **233 millions € HT** avec un total de concours financiers de l'ANRU de **71.3 millions d'euros** (dont 49,6 M€ de subvention et 21,7 M€ de prêts bonifiés).

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
HÔTEL DE VILLE • 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel • BP 21025 • 57036 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu • metz.fr

